



## Des mutations intra 2009 hors contrôle ?

Sur injonction du ministère et dans une volonté manifeste de réduire le rôle des élus du personnel, pour lesquels vous avez voté le 2 décembre dernier, le rectorat a décidé de diffuser aux collègues les projets d'affectation AVANT la tenue de la commission de mutation intra proprement dite.

Lors de ces commissions, les élus du personnel siègent pour contrôler, corriger et améliorer les projets de l'administration. Divulguer à l'avance des projets encore inaboutis ne peut que susciter des incompréhensions et des déceptions chez les collègues et rendre toute modification, lors de la commission, plus difficile.

C'est aussi un moyen pour l'administration de s'exempter progressivement de l'objectivité du barème et de nommer les personnels au bon vouloir des chefs d'établissement et/ou de l'administration, tout en niant le rôle des représentants du personnel.

Ainsi, pour travailler sereinement, les organisations signataires s'engagent :

- à continuer à ne pas divulguer les projets avant la tenue des FPMA ;
- à faire en sorte que les affectations se fassent en toute transparence et dans le respect du barème ;
- à rendre compte du déroulement des différentes étapes aux collègues concernés à l'issue de la commission.

C'est pourquoi nous vous invitons à signer et faire signer la pétition ci-jointe et à nous la retourner avant le 20 juin 2009.